

Picardie Granulation investit 40 millions pour sa première usine de pellets

JdE lejournaldesentreprises.com/article/picardie-granulation-investit-40-millions-pour-sa-premiere-usine-de-pellets-2091319

Le chantier de l'usine Picardie Granulation est en cours sur l'ancienne friche Lunor à Chaulnes, dans la Somme. Première usine de pellets d'une telle taille sur le territoire, elle sera mise en service au premier trimestre 2025. L'objectif est de produire 100 000 tonnes de pellets par an, pour le marché des Hauts-de-France.



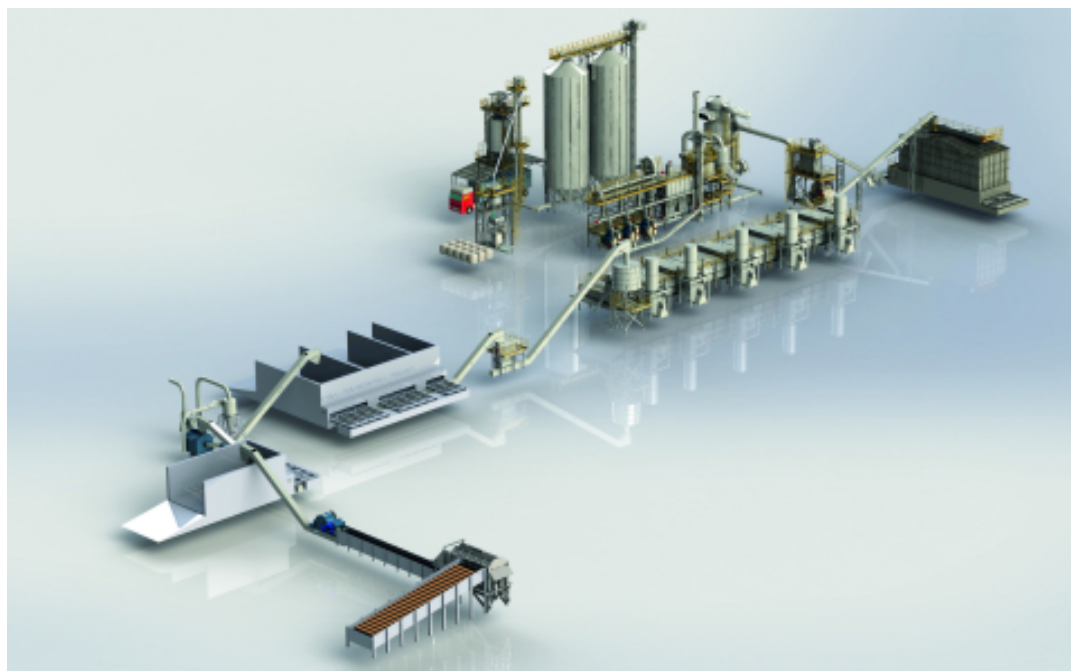
100 000 tonnes de pellets seront produits sur le site de Chaulnes, dans la Somme, à partir de 2025 — Photo : CCO Creative Commons

À Chaulnes, dans la Somme, des travaux sont en cours depuis la fin de l'année 2023 pour faire sortir de terre l'usine Picardie Granulation, sur l'ancienne friche industrielle de Lunor. Le site de production du spécialiste des granulés de bois pour les poêles et les chaudières produira des pellets pour le marché des Hauts-de-France, tout en s'appuyant sur de la matière première disponible localement. L'investissement s'élève à 40 millions d'euros, dont 10 % financés en fonds propres, le reste en dette bancaire.

Ce projet doit aussi recevoir des subventions de l'Ademe et de la Région Hauts-de-France, "dont nous ne connaissons pas encore le montant exact", précise Simon Linéatte, l'un des trois dirigeants de Picardie Granulation. Ces subventions sont liées au côté responsable de

la future production. "Une chaudière biomasse séchera le bois et l'électricité sera fournie par un parc éolien à proximité ", détaille le dirigeant.

L'ex-site de Lunor, producteur de pommes de terre sous vide, était fermé depuis dix ans. Avec ses 4 hectares, cette friche correspondait au projet de Picardie Granulation en termes de taille. Près de 80 % des bâtiments existants vont être réutilisés, pour le stockage, "cela nous permet de gagner un an environ dans les travaux", se réjouit le codirigeant.



Une vue de la future usine de pellets Picardie Granulation, dans la Somme — Photo : Picardie Granulation

Un marché en plein essor

Simon Linéatte a créé Picardie Granulation en 2022, aux côtés de Jean-François Saujet et de Pierre Berthe. Au total, six associés participent à ce projet. "Nous sommes une équipe de développeurs de projets et d'investisseurs. Nous avons tous des expériences, via nos anciens métiers, dans le développement, la construction et l'exploitation d'usines de cogénération biomasse, pour produire de l'électricité et de la vapeur à destination des industriels", précise le codirigeant. C'est dans ces activités respectives que chacun a dressé le constat suivant : les fournisseurs de bois ont de nouveaux types de sous-produits, des sciures et des connexes de scierie. "Quand les troncs d'arbres partent en scierie, cette première transformation génère des chutes de bois que l'on peut qualifier de nobles". Il s'agit de copeaux ou de morceaux de bois déjà écorcés, sans terre ni sable. Cela constitue une matière première, disponible dans les Hauts-de-France, pour fabriquer des pellets. "À cela s'ajoute un marché en plein essor, avec l'incitation des pouvoirs publics à installer des chaudières à pellets ou des poêles à granulés, en remplacement du fioul ou du gaz", indique-t-il.

Huit années d'activité déjà sécurisées

En parallèle, les gros distributeurs spécialisés sont de plus en plus à la recherche de producteurs locaux de pellets, sachant que les producteurs actuels sont essentiellement basés en Auvergne ou dans l'Est de la France. Picardie Granulation a donc déjà signé des contrats avec des distributeurs : 80 % des futurs flux sortants de l'usine sont ainsi sécurisés. La matière première l'est aussi, grâce à des contrats signés avec des grosses scieries dans la région, mais aussi des plus petites, qui ne parvenaient pas à valoriser ni à écouler ces sous-produits. "Sur les huit prochaines années, nous avons déjà acheté quasiment toute notre matière première et vendu tous nos pellets", affirme Simon Linéatte. Le recrutement de 31 collaborateurs doit démarrer d'ici la fin de l'année, en vue de la mise en service, durant le premier trimestre 2025. L'objectif est d'atteindre 30 à 35 millions de chiffre d'affaires en 2026, "mais cela dépendra du marché de l'énergie", conclut le dirigeant.